

La lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUÇON
tél. 04 70 05 14 13 et 04 70 05 44 36

Numéro 56 – mars 2012

courriel : cyclopede@orange.fr

Une Assemblée générale qui nous reconforte

Cyclopède vous a souvent fait partager ses interrogations et ses doutes, et encore dans la dernière *Lettre de Cyclopède*, quant à sa capacité à peser, fût-ce modestement, sur la politique publique dans son champ d'action, et notre Assemblée générale annuelle est revenue sur ce thème, en présence des représentants missionnés de la ville de Montluçon et de la Communauté d'agglomération. Le débat entre eux et vous – nous - a été riche et sans concessions.

Ce que nous soutenions habituellement avec retenue dans nos rencontres avec les élus a été exprimé directement par les participants avec une force que nous ne soupçonnions pas et qui nous conforte dans nos approches.

Oui, nous pensons que la concertation entre gens de bonne volonté permet de faire émerger les réponses les plus adaptées aux problèmes posés... Oui nous pensons qu'à Montluçon comme ailleurs, préparer l'avenir de la cité c'est (re-)inventer des moyens de déplacement moins énergivores, c'est améliorer entre autres les structures « véloroutières » existantes qui, n'en déplaise à des élus parfois un peu trop prompts à l'autosatisfaction, ne sont pas exemptes de critiques et n'encouragent pas à l'usage quotidien de ce mode de déplacement (et de

quelques autres relevant des déplacements « doux »)... Oui nous pensons que certains aménagements piétons (au hasard, Courtais-Place Piquand), sont inadaptés, voire dangereux pour les usagers âgés... Oui nous pensons avec nos adhérents que si les comportements inciviques existent et doivent, à l'occasion être sanctionnés, il est de la responsabilité des décideurs d'aménager l'espace public pour éviter que l'incivilité puisse s'y insinuer : en ce sens le stationnement incontrôlé d'un notable de la rue Bretonnie est choquant...

Ce qui nous redonne enfin, un peu de courage, c'est que notre Maire a jugé utile de réagir aux informations qui lui ont été rapportées dans le prolongement de notre AG : ton modéré, volonté d'ouverture... Vous jugerez par vous-mêmes (voir ci-après) si le problème relève du déficit de communication comme invoqué, ou du manque de réalisations conformes à vos attentes, sachant que les exemples cités dans le courrier relèvent du domaine du vélo-loisirs (Montluçon- Neris ou Canal de Berry) qui nous intéresse certes, mais n'est qu'un élément du questionnement que nous portons...

Bien sûr nous donnerons suite à l'invitation qui nous est faite de reprendre langue avec les services, avec la même retenue ... et la même détermination...

Le Président

Michel CIBIEN

L'équipe de Cyclopède

Conformément aux statuts de l'association, comme chaque année, l'Assemblée générale a élu son Conseil d'administration, qui lui-même a élu quelques jours plus tard le bureau pour l'année 2012. En voici la composition :

Conseil d'administration :

BIDAULT Jean-François, **BIDAULT** Solange, **BOUCHERET** Janine, **BOURDUT** Jacques, **BURLAUD** Pierre, **CADAS** Josette, **CIBIEN** Michel, **DOLLAT** Christine, **DOLLAT** Jean-Marie, **FENIET** Pascal, **LESPINGAL** Roland, **MAREMBERT** Patrick, **NANSE** Pierre Antoine, **PILLOT** Monique, **PRADILLON** Michel, **PRADILLON** Sylvie, **VERRIEN** Christophe

Bureau

Président	CIBIEN Michel	Secrétaire	BIDAULT Jean-François
Vice-présidents	PRADILLON Michel VERRIEN Christophe	Secrétaires-adjoints	BURLAUD Pierre MAREMBERT Patrick
Trésorier	DOLLAT Jean-Marie	membre	NANSE Pierre Antoine
Trésorière adjointe	PILLOT Monique		



Montluçon, le 05 MARS 2012

Redécouvrez la ville !

Daniel DUGLERY
Maire de Montluçon
Président de la Communauté
d'Agglomération Montluçonnaise

M. Michel CIBIEN
Président de l'Association CYCLOPEDE
12 Rue de la Fontaine
03100 MONTLUCON

Monsieur,

Pour la tenue de votre Assemblée Générale le 05 Février 2012 j'avais délégué M. DURIN, adjoint à l'animation et au développement sportif, étant moi-même retenu par d'autres obligations. Lors de cette séance ainsi que dans votre lettre associative, vous semblez douter de la volonté de l'équipe municipale et intercommunale à développer les voies piétonnes et cyclables.

Si en la matière les avancées peuvent souvent être considérées comme trop lentes, il n'en demeure pas moins qu'elles sont trop souvent ignorées ou méconnues. Tant pour la ville que pour la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, des réalisations récentes sont intervenues. Je citerai seulement deux exemples. Depuis plus de dix-huit mois maintenant, la voie verte Montluçon-Neris a fait l'objet d'une rénovation de l'ensemble du sol stabilisé et des ouvrages d'art. Ceux qui la pratiquent notent aujourd'hui la qualité du confort de la partie Montluçonnaise. Dans un autre registre, vous citez le pédibus. Savez-vous que la ville a soutenu le projet pédibus à l'école Aristide Briand en apportant une aide logistique à son démarrage ?

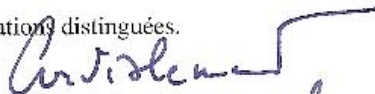
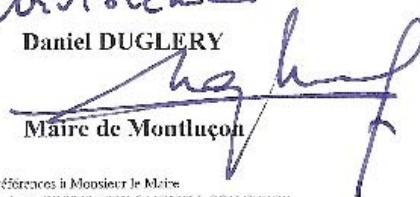
Pour ce qui concerne le territoire de la CAM, nous nous sommes engagés avec le Département dans la réalisation de la voie le long du canal de Berry, pour un montant supérieur à 120 000 €. Ce projet a fait l'objet d'une délibération en Conseil Communautaire fin 2011.

Vous releviez également que les travaux du parvis d'Athanor avaient nécessité la dépose des accroches vélos. Leur réinstallation est prévue prochainement.

Enfin, pour ce qui concerne la préservation de la circulation piétonnière Rue Bretonnie, j'ai retenu une solution technique qui sera très prochainement installée.

Aussi, comme vous pouvez le constater, les réalisations avancent et la situation progresse. Pour ma part, je relève que nous ne faisons pas suffisamment leur diffusion et leur promotion. A ce titre, pour faire suite à votre demande de participation, je vous invite à prendre contact avec mon Directeur Général des Services, M. Franck PAULHE, qui vous informera à l'avenir des réflexions et projets en cours pour améliorer la politique municipale et intercommunale en la matière.

Veuillez agréer Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.


Daniel DUGLERY

Maire de Montluçon

Adressez vos correspondances en rappelant nos références à Monsieur le Maire
Cité Administrative - Esplanade Georges-Pompidou - 1, rue des Carthes - BP 3249 - 03106 MONTLUÇON CEDEX
☎ : 04 70 02 55 00 - Télécopie : 04 70 02 55 19
www.mairie-montlucon.fr

Dernière minute

Rendez-vous vient d'être pris avec **M. Franck PAULHE**, Directeur général des services de la Ville de Montluçon. Une délégation de Cyclopède sera reçue le **5 avril** et ne manquera pas de faire avec lui un tour d'horizon sur tous les problèmes en suspens.

« PEDIBUS »

(suite)

La dernière *Lettre de Cyclopède* présentait l'« autobus de ramassage scolaire pédestre » de Marinier, petite ville de Haute Savoie, le « Pedibus ».



- 37 communes concernées
- 73 écoles
- 142 lignes de Pedibus empruntées par 2000 enfants
- 5 lignes de Vélobus (de quoi faire rêver Cyclopède...)

Plus nombreux sont les projets souvent peu suivis de réalisations concrètes et durables.

Un responsable écrit : « Tout le monde trouve cela sympa, écologique et intelligent mais quand il s'agit de le mettre en place, là, c'est une autre histoire... ». Problèmes de disponibilité, de responsabilité, d'engagement à long terme parmi les bénévoles, souvent parents d'élèves.

Qu'en est-il dans notre région ?

A Avermes, près de Moulins, un projet intéressant n'a pu voir le jour. A Yzeure 4 lignes de Pédibus installées en 2008 ont dû fermer, faute d'accompagneurs.

Et à Montluçon ?

Comme le signalait La Montagne le 6 mai 2010, une opération de sensibilisation à l'attention des parents a eu lieu à l'école Anatole France mais n'a pas

En venant à pied à l'école avec le Pédibus :

- Je commence la journée par une promenade avec les copains
- J'arrive en pleine forme à l'école
- Je me muscle, j'entraîne mon cœur et mes poumons en douceur
- J'apprends les règles de sécurité du piéton
- Je réduis la pollution et l'encombrement des voitures devant l'école
- Mes parents économisent l'argent du carburant.

- En venant tous les jours avec le trajet jaune depuis l'Avenue des Acacias, je parcours 230 Km à pied dans l'année.
- J'économise 41 kg de CO2, c'est comme si j'avais planté 4 arbres.
- Mes parents économisent 118 Euros de frais de voiture !



été suivie d'effet.

Actuellement, à l'initiative d'une mère d'élève, un Pedibus pourrait être mis en place à l'école Aristide Briand. Un questionnaire a été élaboré et adressé aux parents ; le nombre de réponses positives déjà reçues permettra peut-être de tester un trajet de Pédibus avant la fin de l'année scolaire pour une mise en œuvre concrète à la prochaine rentrée scolaire.

Souhaitons bonne chance aux initiateurs de ce projet en espérant rencontrer sous peu ce « minibus pédestre » vers l'Avenue du Président Auriol.

Janine BOUCHERET

Il existe donc des réalisations concrètes de Pedibus. Lyon, par exemple, a été dans ce domaine une des villes pionnières ; voici quelle est la situation actuelle dans « le Grand Lyon » :

Rue du Bois de la Brosse :

un parcours d'obstacles pour les vélos (et les autos)

On va encore me dire que je fais dans l'ironie blessante mais je ne peux pas m'empêcher de m'étonner devant la débauche de peinture blanche à laquelle on assiste depuis quelques jours rue du Bois de la Brosse., alors qu'il semble si difficile d'obtenir la rénovation des peintures des aménagements cyclables.

Des emplacements de stationnement ont fleuri avec les premiers jours du printemps dans une rue déjà très étroite, sans que la nécessité de ces aménagements apparaisse très clairement. En effet, la plupart des riverains possèdent des garages et il existe des cours ou des espaces en retrait qui permettent le stationnement de la plupart des automobiles. D'ailleurs, on constate que les trois quarts de ces nouveaux emplacements restent inoccupés, à part peut-être devant le garage d'un garagiste « sauvage » qui s'en sert apparemment pour garer ses véhicules en réparation...

En quoi cela intéresse-t-il Cyclopède, qui devrait se moquer pas mal des difficultés que rencontrent les automobilistes dans leurs conditions de circulation ? Il se trouve que j'emprunte souvent à vélo cette artère pour aller travailler dans mon jardin à Lavault Ste Anne et bien qu'habitué à la circulation en ville, il m'arrive de frémir lorsque des voitures me frôlent en me doublant ou me croisant sur ces voies de circulation rétrécies. Le problème est encore aggravé par le fait qu'on a mis sur une partie de la rue les emplacements en quinconce, ce qui oblige à un slalom dangereux.



Rue du Bois de la Brosse : une pléthore d'emplacements dont beaucoup restent inutilisés, certains sur des espaces piétons,

On comprend bien l'idée qui préside à ces aménagements : lutter contre la vitesse des automobiles en cassant le flux de circulation et en obligeant les automobilistes à attendre leur tour derrière les voitures en stationnement (c'est sans doute aussi la raison de la création de ces stops surprenants de la rue du Peu du Renard et de la rue de la Mange). Mais peut on rappeler aux techniciens de la voirie et aux élus compétents dans ce domaine qu'un excellent moyen de réduire la vitesse c'est la création de bandes cyclables qui rétrécissent les voies de circulation tout en offrant aux cyclistes une protection dont ils ont bien besoin.

Jean-François BIDAULT

Incivilités, Incivisme, Individualisme exacerbé ???

Il n'est, ni dans la culture, ni dans les habitudes de Cyclopède de stigmatiser les comportements individuels et encore moins quand il s'agit des « jeunes »...

Mais on voit parfois dans notre vie quotidienne des situations qui défient le sens commun...ainsi de cette encore jeune conductrice qui dans un quartier calme et aéré a choisi de bouder, le temps d'un repas en famille, les très nombreuses places de stationnement matérialisées et inoccupées (mais il fallait traverser la rue !) ou les grands espaces de la cour familiale...et préféré barrer ostensiblement le trottoir.....Ainsi ,ce 9 février, les enfants du quartier qui se rendaient à l'école ont-ils dû descendre sur la chaussée...



A Cyclopède nous pensons qu'il faut apprendre à nos enfants à emprunter les trottoirs et soutenons par exemple le développement des « pédibus »...devrions-nous compléter notre enseignement en professant à ces mêmes enfants devenus «adultes-automobilistes» que les trottoirs sont ces parties de la voirie réservées à l'usage ... des piétons !!!

Michel CIBIEN

Rues et espaces piétons : terrain de jeu pour deux-roues motorisés ?

Depuis deux ans environ, à Montluçon, la Vieille Ville est devenue l'endroit élu par de jeunes motocyclistes qui prennent leur plaisir à parcourir les rues piétonnes à grande vitesse, parfois sans casque et en tous sens (les sens interdits sont ignorés...). Le Jardin Wilson n'est pas épargné : les scooters y entrent pour aller se garer sous l'abri à proximité du bassin et leur présence bruyante fait que des parents renoncent à venir se promener dans le jardin avec leurs enfants qui ne peuvent ainsi accéder aux jeux qui leur sont destinés. Que faire pour éviter ces nuisances qui se manifestent particulièrement les mercredis, samedis ou dimanches A des riverains qui leur font des remarques et essaient de nouer un dialogue il est parfois répondu avec arrogance voire agressivité. Les interventions du personnel du jardin et celles plus épisodiques de la police ne semblent pas réussir à contenir cette nouvelle mode.

Je ne suis pas une adepte de la répression systématique, mais il me semble qu'une présence plus régulière de la police permettrait de soutenir le personnel du jardin dans sa tâche difficile de faire respecter le règlement et que des contrôles plus fréquents contribueraient à freiner certains comportements et à rendre le secteur piétonnier plus agréable pour ceux qui y recherchent le calme et la sécurité.

Solange BIDAULT

2012 : UN PLAN NATIONAL VELO ?

Partant de la constatation que les Français n'effectuent annuellement que 87 km à vélo (aux Pays – Bas, le pourcentage atteint 1000 km), et qu'ils ne font que 3% de leurs déplacements quotidiens en pédalant - on se souvient de la réflexion de Mme LAGARDE, alors Ministre des Finances, qui incita ses collaborateurs à venir en vélo alors que grimpaient le prix de l'essence ! - un groupe de travail sur le vélo avait été promis lors du Grenelle de l'Environnement.

Composé de dix-sept membres, ce groupe de travail, présidé par M. Goujon, maire du 15^e arrondissement de Paris, planchait depuis juillet 2011, pour établir une sorte de plan vélo, afin de développer l'usage du vélo en France.

Le **plan national vélo du gouvernement**, présenté aux associations d'usagers par le Ministre des Transports lors des premières **rencontres nationales du vélo**, le 26 janvier 2012, contient quelques annonces et mesures, même s'il semble modeste et a laissé certaines associations sur leur faim.

Sont prévus notamment:

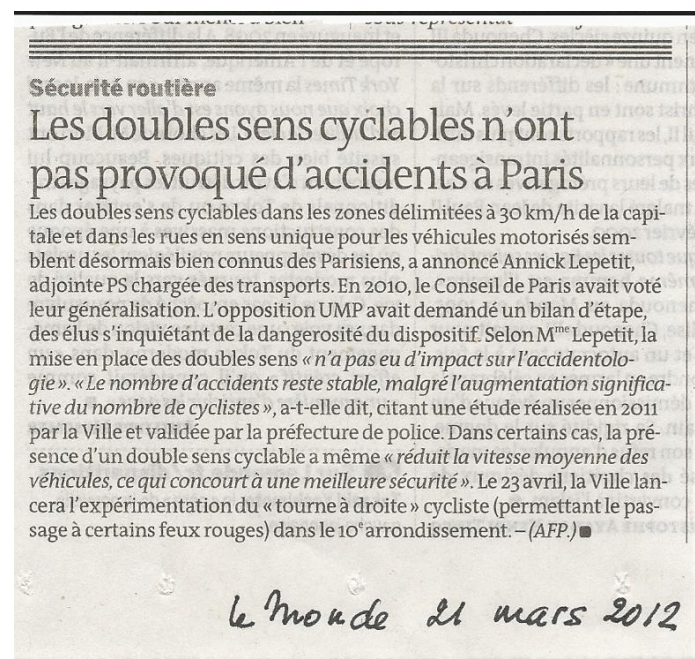
- des **garages à vélo obligatoires dans les constructions neuves** (1, 5 m² pour un T3, 0,75 m² pour un logement étudiant T1 ou T2),
- une **rallonge de l'Etat pour le développement des voies vertes et véloroutes** (+1,5 millions d'euros, soit + 50%)
- la mise en œuvre du **panneau tourne à droite** autorisant les cyclistes à tourner même en cas de feu rouge¹. L'arrêté a été publié fin janvier au J. O.
- des **écoles du vélo**, à l'image des auto-écoles, sont « envisagées ».
- le **développement de l'intermodalité** (vélo et transports collectifs), qui permettrait aux salariés séparés par de nombreux kilomètres de leur travail de laisser leur vélo en gare ou de le charger sur un train. La mesure est jugée « vague » par la FUB.
- le **marquage des vélos** pour lutter contre le vol (400 000 par an en France), selon la technique du *bicycode* de douze chiffres gravés et enregistrés sur un fichier, un cheval de bataille de la FUB, a reçu l'assentiment du Ministre de l'Intérieur.

Sera « évaluée », l'attribution d'une indemnité kilométrique pour se rendre au travail (location de vélo). Sera « clarifiée » l'idée d'un cumul des prises en charge de l'abonnement au transport collectif et de celui du VLS. De telles mesures doivent en effet faire l'objet d'un vote au Parlement.

Affaire à suivre, dans les mois qui viennent...

Pierre BURLAUD

(sources : la presse, FUB, Ministère des Transports)



¹ Mesure expérimentée à Strasbourg et Nantes..

rue Bretonnie : d'une boucherie à l'autre...

L'autre jour, en passant rue Bretonnie, mon attention a été attirée par la vitrine de la *Boucherie de l'Orient* sur laquelle était apposée une lettre de M. Lebon, adjoint au maire chargé de la circulation et de la sécurité. Cette lettre adressée aux commerçants de la rue, en date du 10 octobre 2011, rappelait les règles concernant les livraisons à Montluçon, notamment l'obligation faite aux véhicules de livraison de stationner **sur la chaussée** et ce exclusivement **entre 19 heures et 11heures**.

Félicitons M. Lebon pour cette mise au point qui prend en compte les réclamations de certains commerçants et clients piétons qui s'étaient plaints de l'envahissement des trottoirs par les véhicules automobiles (Cyclopède a de son côté dénoncé à maintes reprises ce comportement).

Félicitons aussi le propriétaire de la boucherie et ses clients, respectueux des espaces réservés aux piétons, pour leur civisme.



photo prise le 28 mars 2012 à 12heures 10 : au début de la rue Bretonnie, les piétons marchent sur la chaussée

On ne peut pas hélas en dire autant de l'autre boucher, maire autoproclamé de la rue, dont les véhicules de livraison et la clientèle occupent régulièrement des heures durant le trottoir qui jouxte son magasin.

La morale, si l'on peut dire, c'est qu'à Bretonnie, sur deux bouchers, l'un affiche les règlements, l'autre les oublie dans son arrière-boutique...

Jean-François BIDAULT

Regardez bien l'étiquette de votre enveloppe :

Si vous avez un **rond rouge**, c'est que vous êtes à jour pour 2012 !
Sinon...

Cyclopède / IUT d'Allier : 6 un partenariat fructueux

Le partenariat avec le département Gestion Logistique et Transports de l'IUT d'Allier (une composante de l'Université Blaise Pascal) est né en 2010/2011 de l'organisation commune d'un débat. Il se poursuit cette année, par convention, sous forme d'un « projet tutoré ».

Ainsi cinq étudiants travaillent depuis octobre sous la responsabilité d'une enseignante de l'IUT et avec l'appui technique de militants de Cyclopède à l'évaluation de la partie « déplacements doux » du *Plan global de déplacements* établi en 2005 et voté à l'unanimité des élus de la communauté d'agglomération de Montluçon en 2006...un document de 150 pages avec plans, schémas, analyses, préconisations etc...Ce plan avait incontestablement inspiré le N° 578de *Montluçon Notre Ville* de mars 2008, que nous avons jugé annonciateur de bonnes idées, qui malheureusement ne sont guère passées dans la réalité....

Ce travail sera soutenu par les étudiants devant un jury auquel Cyclopède participera le 24.avril 2012 et vous sera évidemment présenté de manière très complète dans notre prochaine *Lettre de Cyclopède*...

Une collaboration en tout cas très riche, qui sensibilise les futurs cadres des entreprises et services du transport aux problématiques que nous portons...il permet de plus à Cyclopède de réaliser des enquêtes de terrain, des questionnaires en direction de certains publics, etc. avec toute la rigueur scientifique qui s'impose....Un « deal gagnant-gagnant » dont le prolongement en 2013 est déjà dans les tuyaux....

Michel CIBIEN

116

c'est le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2012 à la mi-mars. Pas mal, mais peut mieux faire !

Beaucoup d'entre vous ont sans doute péché par négligence ; il n'est pas trop tard pour réparer cet oubli. Postez un petit chèque à l'ordre de Cyclopède (la cotisation est toujours à 5 euros depuis près de 15 ans !) ou déposez votre enveloppe directement dans la boîte aux lettres du 12 rue de la Fontaine. Votre carte vous sera adressée par retour.